

---

**Nombre de membres****en exercice:** 41**Présents :** 8**Votants :** 8**Séance du 23 mai 2024**

L'an deux mille vingt-quatre et le vingt-trois mai l'assemblée régulièrement convoquée le 16 mai 2024, s'est réunie sous la présidence de Monsieur Christian COYON (Président)

**Sont présents:** Jean Pierre ADAM, Philippe AUTIN, Christian COYON, Alain DEKETELE, Christian DUHAL, Francis LELONG, Christian LEMERY, Serge POIRIE

**Représentés:**

**Excuses:**

**Absents:** Hervé CHEVALLIER, Aurore PECHEUX, Christian WEISS

**Secrétaire de séance:** Christian DUHAL

---

**Objet: Choix de l'entreprise et signature du marché de travaux RCE Gibermé - BUR 2024 1**

Le Président informe les membres du bureau du résultat de la commission d'ouverture de plis en date du 23 mai 2024 ; suite à la consultation d'entreprise pour le marché de travaux de rétablissement de la continuité écologique du Gibermé dans sa traversée de la commune de Verrières.

Il cite ;

- Les différentes entreprises ayant répondu au marché ainsi que leur proposition ;
- L'entreprise retenue par la CAO soit :

**Entreprise :**

Les Chantiers du Barrois  
2 rue André Lallemand  
55000 BAR LE DUC

Pour un montant des travaux s'élevant à 29 116.56 TTC (10 % de divers et imprévus inclus), dont les coûts unitaires sont fixés dans le BPU.

**Les membres du bureau autorisent, à l'unanimité des membres présents, le Président :**

- à réaliser la signature du marché avec l'entreprise citée ci-dessus, pour le montant exposé,
- à solliciter une aide la plus large possible auprès des différents partenaires financiers,
- à signer toutes les pièces nécessaires au bon déroulement de ce marché de travaux.

**Objet: Choix de l'entreprise et signature du marché de mission de maîtrise d'oeuvre pour le RCE de la Tourbe - BUR 2024 2**

Le Président informe les membres du bureau du résultat de la commission d'ouverture de plis en date du 23 mai 2024 ; suite à la consultation d'entreprises pour le marché de maîtrise d'oeuvre de rétablissement de la continuité écologique de la Tourbe.

Il cite ;

- Les différentes entreprises ayant répondu au marché ainsi que leur proposition ;
- L'entreprise retenue par la CAO soit :

**Entreprise :**

FLUVIALIS  
15 Centre d'affaire la Tannerie  
57070 SAINT-JULIEN-LES-METZ

Pour un montant total de la prestation s'élevant à 149 220 TTC (96240 € TTC pour la phase "conception"-tranche ferme + 52980 € TTC pour la phase "travaux" - tranche optionnelle n°1) ; dont le coût des différentes missions est fixé dans le DPGF.

**Les membres du bureau autorisent, à l'unanimité des membres présents, le Président :**

- à réaliser la signature du marché avec l'entreprise citée ci-dessus, pour le montant exposé,
- à solliciter une aide la plus large possible auprès des différents partenaires financiers,
- à signer toutes les pièces nécessaires au bon déroulement de ce marché de prestation intellectuelle.